NOUVELLE CLASSIFICATION:

4 COULEURS, 4 GOÛTS DISTINCTS

La Fédération a développé un outil afin d'aider les producteurs et les consommateurs à s'y retrouver parmi les nouvelles couleurs de sirop d'érable. Ce visuel est disponible gratuitement sur fpaq.ca en format PDF et également en version papier : petit carton 5x7 ou affiche 11x17. Vous n'avez qu'à contacter Julie-Anne Guidi au jguidi@upa.qc.ca ou par téléphone au 1 855 679-7021, poste 8953 pour vous en procurer.

Classe	Prix/livre
Doré, goût délicat	2,95 \$
Ambré, goût riche	2,94 \$
Foncé, goût robuste	2,85 \$
Très foncé, goût prononcé	2,55 \$
Catégorie de transformation	1,80 \$
Prime pour le sirop d'érable bio	0,18 \$
Prime pour baril acier inoxydable	0,02 \$
Retenue pour baril acier galvanisé	- 0,05 \$

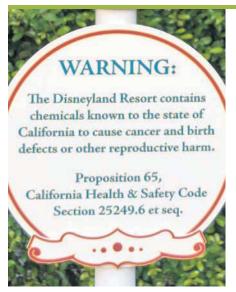




Depuis quelques mois, les nouvelles normes californiennes sont venues modifier le portrait de l'acériculture québécoise. Rappelons-nous qu'en octobre 2014, neuf emballeurs-transformateurs canadiens et américains ont signé une entente légale avec les autorités californiennes. Cette entente, conclue dans le cadre de la règlementation californienne appelée Proposition 65, les oblige à prouver que le sirop d'érable contient moins de 11 ppb de plomb (11 parties par milliard) ou à se procurer du sirop d'érable d'érablière pouvant démontrer que l'eau et le sirop d'érable n'ont pas été en contact avec des équipements contenant du plomb.

À titre de comparaison, au Québec, la convention de mise en marché limite la présence de plomb à 250 ppb, soit 23 fois plus élevée que ce que la Californie

exige. Au-delà de cette limite, le sirop d'érable est détruit. Pour les citoyens de la Californie, ce n'est pas tant le niveau de plomb qui importe, mais plutôt que les équipements en contact avec l'eau ou le sirop d'érable soient conformes et, si un de ces équipements est non conforme, ils veulent en être avertis.



Panneau d'avertissement à Disneyland Resort

Proposition 65

La proposition 65 est une loi citoyenne, c'est-à-dire qu'en plus des procureurs de la Californie, n'importe quel citoyen peut faire analyser un produit alimentaire et exiger, s'il y a lieu, que l'entreprise l'ayant fabriqué ajoute un avertissement sur l'emballage du produit comme ceux affichés par des compagnies telles Disney et Starbuck. Il est évident qu'indiquer sur des emballages de sirop d'érable qu'il peut contenir des produits chimiques n'est pas attrayant compte tenu de son image pure et naturelle. C'est dans ce contexte que les emballeurs-transformateurs ont négocié l'entente.

Exempts de plomb?

Depuis l'automne 2016, le Centre ACER a été mandaté par la



Bandelettes de papier qui changent de couleur au contact du plomb



Panneau d'avertissement aux Cafés Starbuck

Fédération, conjointement avec le Conseil de l'industrie de l'érable et les équipementiers, pour établir un portrait de la situation et aider les producteurs à se conformer à ces nouvelles exigences.

L'entente est précise sur la norme à laquelle doivent se conformer tous les équipements. Cette norme, appelée « NSF/ANSI 51-2012 », établit la composition permise des alliages. Toutefois, on ne peut connaître la composition des alliages à l'œil nu et, s'il n'est pas possible de le savoir par le fabricant d'équipement, il faut se tourner vers des outils de mesure.

Le Centre ACER teste actuellement deux possibilités : des bandelettes de papier qui changent de couleur au contact du plomb et un appareil de fluorescence à rayon X. Ces appareils permettront aux



Appareil de fluorescence aux rayons X

membres de l'équipe du Centre ACER de tester une vaste gamme d'équipements acéricoles de divers équipementiers et fournir une liste exhaustive de pièces conformes et non conformes. Cette liste sera disponible d'ici la fin de l'année 2017.

En attendant?

Les entreprises acéricoles doivent consulter le calendrier d'implantation des mesures de réduction du plomb ci-après tiré de l'entente signée par les emballeurstransformateurs et faire l'inventaire des équipements qu'elles pensent devoir changer pour se conformer. En cas de doute, la liste à venir guidera les décisions à prendre.

Lors de l'achat d'équipement, il est plus important que jamais de s'assurer d'obtenir une garantie écrite du fournisseur que l'équipement acheté est de grade alimentaire et qu'il respecte la norme NSF/ANSI 51-2012 ou plus récente.

Le mot d'ordre est donc « questionner ». La Fédération s'assura de renseigner ses membres en tout temps de nouvelles informations qui les aideront à prendre les décisions qui s'imposent.

MESURES DE RÉDUCTION DU PLOMB SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE ACÉRICOLE

RÉCOLTE	OCT. 2015	OCT. 2016	OCT. 2017	OCT. 2018	OCT. 2019	OCT. 2020
GRANDES ENTREPRISES PLUS DE 20 000 ENTAILLES)	Début : éliminer les éléments du GROUPE A contenant du plomb	→ COMPLÉTÉ	Début : éliminer les éléments du GROUPE C contenant du plomb	› COMPLÉTÉ		
GRANDES E		Début : éliminer les éléments du GROUPE B contenant du plomb	› COMPLÉTÉ			
MOYENNES ENTREPRISES (10 000 À 20 000 ENTAILLES)		Début : éliminer les éléments du GROUPE A contenant du plomb	› COMPLÉTÉ	Début : éliminer les éléments du GROUPE C contenant du plomb	› COMPLÉTÉ	
MOYENNE (10 000 À 20			Début : éliminer les éléments du GROUPE B contenant du plomb	› COMPLÉTÉ		
PETITES ENTREPRISES (MOINS DE 10 000 EN- TAILLES)			Début : éliminer les éléments du GROUPE A contenant du plomb	› COMPLÉTÉ	Début : éliminer les éléments du GROUPE C contenant du plomb	› COMPLÉTÉ
PETITES EI (MOINS DE TAII		,		Début : éliminer les éléments du GROUPE B contenant du plomb	› COMPLÉTÉ	
Tous les producteurs et tous les acheteurs - BARILS	20 % du volume de sirop est acheté et entreposé dans des contenants exempts de plomb	40 % du volume de sirop est acheté et entreposé dans des contenants exempts de plomb	60 % du volume de sirop est acheté et entreposé dans des contenants exempts de plomb	80 % du volume de sirop est acheté et entreposé dans des contenants exempts de plomb	100 % du volume de sirop est acheté et entreposé dans des contenants exempts de plomb	

CATÉGORIE D'ÉQUIPEMENTS CONTENANT DU PLOMB

Groupe A	Chalumeaux, chaudières et seaux, réservoir d'entreposage, système de collecte, peinture à base de plomb.
Groupe B	Valves, connecteurs, joints et contrôles de niveau, préchauffeur, panne superposée (Piggy Backs and Steam-Away), pompe pour le sirop, pannes d'évaporateur, finisseur et réservoir
Groupe C	Pompe pour l'eau d'érable, sirotier, unité de filtration et réservoir